

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 18 MAI 2021 -

DELIBERATION

Numéro 21 - 02 - 008

Délibération n° 2 : L'approbation du compte de gestion 2020.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 19 mars 2021 s'est réuni le 18 mai 2021 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint. 12 membres participaient à la séance en présentiel et 6 membres participaient à la séance en distanciel (visioconférence).

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND (visioconférence) – Fabienne PERRIN (visioconférence) – Nicole PEYCELON – Valérie PEYSSELON (visioconférence) – Clotilde ROBIN (visioconférence) – Nadia SEMACHE.

Messieurs Pierrick COURBON – Sylvain DARDOULLIER – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Gilles GRECO – Hervé REYNAUD (visioconférence) – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE (visioconférence) – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Jean-Claude CHARVIN – Henri GROSDENIS – Patrick MADO (pouvoir donné à Luc FRANCOIS).

Exposé du rapport effectué par le Président,

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par le Payeur départemental.
Tous les titres émis et les mandats de paiements ordonnancés ont été pris en compte.

◆ ◆

Dans ces conditions, il est demandé aux membres du conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer pour :

⇒ approuver le compte de gestion 2020.

[illegible]

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le conseil d'administration prend la décision suivante :**

Article unique :

Le conseil d'administration du SDIS de la Loire approuve le compte de gestion 2020.

Décision adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	20 (dont 2 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire


Georges ZIEGLER